



SRIAS - séance plénière du 7 avril 2016

Déclaration liminaire

Avant l'ouverture de la séance plénière du 1^{er} avril dernier, les représentants du personnel ont décidé, à l'unanimité, de ne pas siéger afin de dénoncer :

- **l'absence de réponse à nos demandes d'audience**, sollicitées en mars dernier, auprès des préfets de la Région ACAL et du département de la Moselle,
- **l'absence de représentation officielle du préfet ou de son représentant** lors de cette séance plénière (rappelons que jusqu'à présent, le SGAR – secrétaire général aux affaires régionales – a toujours participé aux réunions de la SRIAS),
- **les conditions d'installation déplorables** de la Présidente et de sa correspondante administrative. En effet,
 - les locaux exigus partagés avec des collègues de la plateforme ressources - humaines, font **obstacle aux règles élémentaires de confidentialité**,et
 - sont **dignes d'une saisine du CHS-CT** : fuites d'eau, trous dans les boiseries des fenêtres...

Tous ces éléments nous inquiètent et nous font craindre un émiettement de l'action sociale en général et de l'action sociale interministérielle, en particulier...

Nous tenons à rappeler que nous sommes attachés à une action sociale,

- **de qualité**
- et
- **de proximité**,

afin de répondre aux besoins grandissants de nos collègues dont les conditions de travail ne cessent de se dégrader et de nos retraités.

Nous resterons fermes et vigilants !

Pour conclure, l'action sociale interministérielle ne doit pas être sacrifiée sur l'autel des restrictions budgétaires.